

GAZETTE N°1

LE RENOUVEAU DES PLACES FRANÇOIS MITTERRAND ET DE L'HÔTEL DE VILLE

Le projet, où en sommes nous ?

En 2023, et dans le cadre de sa politique de revitalisation du centre-ville, la **Ville de Vienne envisage de réaménager les places de l'Hôtel de Ville et François Mitterrand**. Dans ce but, elle a initié une démarche participative afin d'interroger les habitants sur leurs souhaits et besoins grâce à une plateforme numérique. Vous avez été nombreux à vous exprimer! A partir des données récoltées, la Ville de Vienne a établi un programme d'aménagement des deux places et a lancé un concours début 2024. Le concours a été remporté par une équipe de maîtrise d'oeuvre pluridisciplinaire composé de :

- Agence APS : paysagiste, mandataire
- Perspective Patrimoine : architecte du patrimoine
- SUEZ Consulting : bureaux d'études voirie et réseaux
- Les Eclaireurs : concepteur lumière

- Toposcope : responsable de la concertation publique
- BLD Waterdesign : Fontainier

Les objectifs du projet sont multiples. Il s'agira d'opérer une métamorphose sur ces deux places majeures du centre-ville de Vienne afin d'en faire des espaces publics fédérateurs, réceptacle de nouveaux usages et faisant la part belle aux piétons et modes doux. Il sera également question de **renforcer l'attractivité commerciale, de mettre en valeur le patrimoine bâti**, de planter largement et de développer un **projet vertueux du point de vue environnemental**. Tout au long du projet, il s'agira de poursuivre la **démarche collaborative avec les habitants**, c'est pourquoi nous vous proposons d'assister à la prochaine **réunion publique qui aura lieu le 7 novembre à 19h** et qui sera l'occasion de présenter les avancées du projet.

La prochaine étape



Réunion publique

Judi 7 novembre 2024 à 19h

Salle des fêtes, place de Miremont



Le saviez-vous ?

Qu'est-ce qu'un maître d'oeuvre ?

Il s'agit d'un professionnel mandaté par la Ville afin d'assurer le bon déroulement du projet, de la conception à l'exécution des travaux. Il doit assister et conseiller la Ville, qui commande le projet. Il peut s'agir de la construction d'un bâtiment tout comme du réaménagement d'un espace public. Plus précisément, le maître d'oeuvre doit : concevoir le projet, analyser sa faisabilité, participer au choix de l'entreprise de travaux qui réalisera le chantier. Dans le projet de réaménagement des places de l'Hôtel de Ville et François Mitterrand, c'est l'agence de paysage APS qui en qualité de mandataire dirige et coordonne les études menées par l'équipe de maîtrise d'oeuvre sélectionnée.



PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE / PLACE FRANÇOIS MITTERRAND

Vous avez donné votre avis sur la plateforme numérique en novembre 2023:
<https://ditesnoustout.fr/vienne-requalificationplacehdv>

Synthèse des participations :

faire vivre cet endroit
retrouver du végétal
des bancs publics
garder du stationnement
un espace vélos
faire respirer la place
accueillir des festivités
supprimer la voiture
un revêtement desol unique

Enlever le bitume

du lien intergénérationnel

A retenir

Au regard de tous les avis récoltés sur la plateforme numérique, nous avons pu relever les besoins et souhaits des participants concernant la requalification des places de l'Hôtel de Ville et François Mitterrand. Les éléments majeurs suivants en sont ressortis :

- **Lutter contre le phénomène d'îlot de chaleur** urbain grâce à la végétation (jardin de pluie, «forêt urbaine», palette végétale locale)
- Apaiser et rendre conviviales les deux places
- **Redonner de la place aux piétons et aux cyclistes** tout en préservant le maximum de stationnement possible (pour les riverains et les livraisons notamment). Autrement dit, il faudrait imaginer un grand espace partagé.
- **Mettre en valeur les bâtiments** : l'Hôtel de Ville et les façades d'immeubles
- Tenir compte des diverses festivités lors du

- réaménagement comme Jazz à Vienne
- Permettre aux **cafés/bars de développer leurs terrasses**
- Proposer des revêtements adaptés aux commerçants notamment
- Imaginer du mobilier adéquat et récréatif
- **Valoriser et déplacer la fontaine** à un endroit plus cohérent

D'autres idées ont été recueillies sur la plateforme numérique mais les plus récurrentes ont été sélectionnées ici.

Dans le cadre des études de définition du projet, la ville de Vienne et l'équipe de MOE s'attacheront à s'insérer en **continuité de la démarche participative préalablement initiée afin de faire émerger un grand espace public** fédérateur confortable et appropriable par le plus grand nombre.